

Fin du conflit entre les facteurs et La Poste

Le service reprend dès aujourd'hui



Fin du conflit entre les facteurs et La Poste

Reprise du service courrier

À l'issue d'une nouvelle rencontre tenue hier mercredi 6 mars, la Direction de La Poste et les organisations syndicales de la Plateforme Services-Courrier-Colis de Miranden Sud PTT Gers et CGT Fapt, dépositaires du préavis ont signé un protocole d'accord mettant un terme au conflit.

La reprise du travail de l'ensemble des postiers est prévue dès ce jeudi 7 mars sur le site de Mirande.

Le conflit qui a trouvé son origine dans un projet de réorganisation des tournées des facteurs du secteur aura duré 37 jours.

Les facteurs craignaient une perte de postes (4) sur le bureau de Mirande, la réduction du nombre de tournées et jugeaient inadapté le nouveau plan calculé selon eux à partir d'algorithmes totalement déconnectés des réalités du terrain !

La direction soulignait de son côté la nécessité de revoir cette organisation du fait de la chute importante du volume de courrier à traiter, précisant que 17 autres sites du Gers avaient bénéficié d'une réorganisation, tout en rappelant les 14 mois de préparation avec explications qui avaient précédé la présentation de son plan.

"Victoire de l'unité et de la solidarité" pour les syndicats

. "Un grand bravo aux factrices et facteurs qui ont su rester unis et déterminés durant 37 jours", s'est félicité Gilles Rosset (Sud PTT Gers), tout en saluant "une belle victoire de l'unité et de la solidarité".

Une réorganisation répondant aux nouvelles données pour La Poste

"Cet accord permettra la mise en place à Mirande d'une organisation conforme à l'évolution de l'activité des facteurs et aux attentes des clients". La Poste informe ses clients, professionnels comme particuliers, qu'ils vont retrouver un service normal dans les prochains jours.